

Valence, le 8 décembre 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### JOURNÉE DU 8 DÉCEMBRE 2018 Point de situation à 13h30

Des actions ont lieu en Drôme et entraînent des perturbations de la circulation sur certains accès et axes routiers. A cette heure :

- les véhicules légers peuvent être ralentis sur les entrées à Valence Sud, Loriol, Montélimar Nord et Montélimar Sud.
- **L'accès à l'autoroute A7 pour les poids-lourds** est impossible à Loriol, Montélimar Nord et Montélimar Sud.

La sortie de l'autoroute A7 à Montélimar Sud reste interdite pour des raisons de sécurité.

A Valence, la circulation dans la zone d'activité commerciale des Couleures reste ralentie. L'accès aux commerces reste possible. Pour rejoindre la zone commerciale des Couleures, les axes suivants, entre autres, peuvent être empruntés :

- à l'Ouest : par la rue de la Belle Meunière et le chemin de Saint-Marcel-lès-Valence,
- à l'Est : par la route d'Alixan (D171) puis le chemin des contrebandiers.

**Le préfet de la Drôme rappelle que l'activité commerciale a des impacts directs sur l'emploi, l'attractivité et le développement économique des territoires.** Les libertés de circulation et d'expression doivent être conciliables au bénéfice de tous.

#### Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :

Facebook : [www.facebook.com/prefet26](https://www.facebook.com/prefet26)

Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)

Site internet : [www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)